



# Catalogue des publications de Coordination SUD

2013



## SOMMAIRE

<b>Analyse du projet de loi d'orientation relative à la politique de développement et de solidarité internationale de la France</b>	<b>1</b>
<b>Aide publique au développement : Projet de loi des finances 2014</b>	<b>2</b>
<b>Le secteur privé dans le financement du développement</b>	<b>3</b>
<b>Elections européennes : 10 engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire</b>	<b>4</b>
<b>Répondre aux défis du XXIème siècle avec l'agro-écologie : Pourquoi et comment ?</b>	<b>5</b>
<b>Etude 2013 des besoins en formations des ONG</b>	<b>6</b>
<b>Etude sur les pratiques des ONG dans un contexte financier difficile</b>	<b>7</b>
<b>La transparence au sein des ONG de solidarité internationale : enjeux, expériences et perspectives</b>	<b>8</b>
<b>Nouvelles de Sud</b>	<b>9</b>
<b>Les Notes de la C2A</b>	<b>11</b>
<b>Les Echos de Rome</b>	<b>12</b>
<b>Rapport annuel de Coordination SUD 2012</b>	<b>13</b>
<b>Infos RH</b>	<b>14</b>
<b>Infos Com</b>	<b>14</b>

## **Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement - est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.**

Fondée en 1994, elle rassemble fin 2013 137 ONG, dont une centaine *via* six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives).

Coordination SUD milite pour des politiques de solidarité internationale, d'urgence et de développement, fondées sur les principes de subsidiarité, les droits humains, la justice et la démocratie, et qui s'attaquent aux causes des conflits, de la pauvreté et des inégalités, en particulier entre hommes et femmes. Elle fédère, renforce et valorise les ONG françaises comme acteurs clés de la solidarité internationale. Elle favorise les échanges et le dialogue entre ses membres et porte la parole collective de ses membres en France, en Europe et dans le monde, pour peser, avec d'autres, sur les enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Coordination SUD accompagne l'émergence du Forum international des plateformes nationales d'ONG, dont le Secrétariat est localisé dans ses bureaux.

Coordination SUD est une association loi 1901 dont le financement est assuré par les cotisations de ses membres, des recettes d'activités, des subventions publiques et des fonds privés.

### **Coordination SUD est membre de :**



Le Mouvement associatif (ex-CPCA), instance de représentation politique du mouvement associatif français, rassemble 17 coordinations représentatives des divers domaines et secteurs de l'activité associative et 22 CPCA régionales.



Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 27 associations nationales, 17 réseaux d'ONG internationales et 2 membres associés, qui représentent plus de 1 800 ONG soutenues par des millions de citoyens.



Le FIP - Forum international des plates-formes nationales d'ONG, composé de 55 plates-formes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales, promeut l'émergence de la voix des organisations de la société civile dans les négociations internationales.

# Analyse du projet de loi d'orientation relative à la politique de développement et de solidarité internationale de la France

Date : Novembre 2013

Type : Analyse & position

Version(s) : française

[En ligne](#)



L'élaboration d'une Loi d'orientation et de programmation relative à la politique du développement et de solidarité internationale de la France (LOP) était une demande portée depuis plusieurs années par Coordination SUD, réitérée dans le cadre de la campagne présidentielle et à laquelle le Président de la République François Hollande s'était engagé.

Une Loi d'orientation doit permettre de répondre à l'exigence de transparence de lisibilité de la politique publique de développement et de solidarité internationale de la France, pour ses propres citoyens mais aussi pour ses interlocuteurs internationaux et les populations des pays récipiendaires. Elle doit permettre un meilleur suivi de la mise en œuvre des engagements pris.

Le projet de loi d'orientation présente des avancées importantes en matière de politique de développement et de solidarité internationale pour la France. Ses principes fondamentaux, issus en partie des débats durant les Assises du développement et de la solidarité internationale, sont précisés dès l'article 1<sup>er</sup> du projet de Loi lui-même. Coordination SUD tient en conséquence à ce qu'ils soient maintenus :

- La promotion d'un développement durable, dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale ;
- Une approche du développement basée sur les droits humains ;
- La promotion de l'égalité femmes-hommes ;
- La notion de travail décent ;
- Les principes de cohérence des politiques, de transparence, de redevabilité ;
- La promotion de la responsabilité sociale et environnementale des acteurs privés/
- La continuité entre les phases d'urgence, de reconstruction et de développement.

Dans la première partie de son étude, menée en amont de l'examen parlementaire, Coordination SUD précise les éléments principaux de satisfaction, ceux nécessitant des améliorations, et les manquements majeurs.

La seconde partie fait une analyse détaillée du texte et principalement du rapport annexé.

# Aide publique au développement : Projet de loi des finances 2014

Date : Septembre 2013

Type : Analyse & position

Version(s) : Française

[En ligne](#)



L'aide publique, quand elle est réellement mise au service du développement, contribue à la construction d'une mondialisation solidaire, à garantir l'accès aux droits fondamentaux de toutes et tous ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Les ressources de l'Aide publique au développement (APD) peuvent sembler modestes au regard des flux financiers privés en direction des Pays en voie de développement (PED). Cependant cette aide peut constituer un levier fondamental pour le développement et la lutte contre la pauvreté et les inégalités, en soutenant des projets et politiques au service des populations et de l'intérêt général notamment via le renforcement des organisations de la société civile.

Le respect des engagements internationaux de la France sur le montant d'APD va de pair avec des engagements forts et réciproques de trois ordres : la transparence et l'efficacité de l'aide ; la mise en cohérence de l'ensemble des politiques publiques avec les objectifs de développement et de respect des droits humains ; le financement endogène du développement. Les 0,7 % sont un minimum de solidarité internationale que la France s'est engagée à garantir. Elle porte une responsabilité importante : faillir à sa parole ne lui fera pas seulement perdre une certaine crédibilité sur la scène internationale, mais risquerait aussi d'entraîner un effet domino chez les autres bailleurs et créer des effets encore plus néfastes pour les pays les plus pauvres.

La lutte contre la pauvreté et le financement des biens publics mondiaux exigent bien plus de financements. À cet égard, la lutte contre l'évasion fiscale et la mobilisation des ressources domestiques, le soutien aux pays les plus pauvres pour renforcer leurs capacités dans ce domaine et la mise en place de mécanismes innovants de redistribution des richesses (taxes internationales) constituent des enjeux clefs.

# Le secteur privé dans le financement du développement

Date : Octobre 2013

Type : Etude & analyse

Version(s) : Française

[En ligne](#)



Du siège de l'OCDE aux institutions européennes, le soutien au secteur privé s'affirme progressivement comme une priorité stratégique de l'aide aux pays du Sud. Entre 1990 et 2007, le financement d'entreprises au nom du développement a été multiplié par dix, passant de 4 à 40 milliards de dollars par an.

Ce virage de l'aide est opéré par deux principaux acteurs. D'une part les Institutions de Financement du Développement (IFD) accordent des prêts à des projets économiques menés dans les pays du Sud. D'autre part les Etats donateurs, comme la France, signent des contrats d'aide avec des entreprises dont l'activité doit favoriser l'essor socio-économique des pays en développement.

Les Etats du Nord affirment que ces mécanismes sont de puissants leviers pour réduire la pauvreté mondiale. Le secteur privé est présenté comme le nouvel acteur clé, moteur de la croissance, créateur d'emplois et facteur de redistribution des richesses. Les entreprises seraient capables d'assumer des missions d'utilité publique en s'engageant dans une démarche de RSE.

Au niveau de l'Union européenne, l'institution de financement du développement est la Banque européenne d'investissement (BEI). Au niveau national, il s'agit de l'Agence française de développement (AFD). Ces deux établissements de crédit assument une mission difficile : inscrire leur action de solidarité dans une perspective de rentabilité financière. C'est pourquoi, ils soutiennent des projets privés bancables censés améliorer les conditions de vie des populations pauvres. Face à la place croissante des entreprises dans l'aide au développement, les organisations de la société civile soulignent les limites de l'approche actuelle. D'abord, parce qu'elle est intégrée à la stratégie de diplomatie économique des pays riches : il s'agit, à travers l'aide au développement, de favoriser la conquête des marchés émergents. Ensuite, parce que les IFD ont tendance à se focaliser sur la rentabilité financière des projets au détriment de leur impact sur le développement. Dans certains cas, les entreprises soutenues finissent même par nuire aux populations vulnérables. Enfin, parce que l'aide au secteur privé est un processus encore largement opaque.

Constatant ces différents écueils, les ONG recommandent une régulation politique plus forte de l'aide via le secteur privé afin de l'orienter plus clairement vers les objectifs du développement.

# Elections européennes : 10 engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire

Date : Décembre 2013

Type : Document de position & 4 pages

Version (s) : française

[En ligne](#)



Pauvreté, inégalités, changement climatique, conflits : les défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée sont des défis mondiaux qui affectent autant les pays en développement que les pays développés. Les crises que traverse l'Europe, alimentées par un modèle dominant de mondialisation axé sur la croissance, s'accompagnent d'une tendance au repli sur soi, à l'extrémisme et à la xénophobie. Cette tendance menace le soutien aux politiques de solidarité internationale, de développement et d'aide humanitaire. Pourtant, ces politiques sont porteuses de réponses dans un monde toujours plus interdépendant. L'Europe ne sortira de la crise qu'au côté des pays pauvres, par un partenariat consolidé pour un développement durable universel.

Coordination SUD affirme que l'Union européenne a les moyens et le devoir d'être leader pour promouvoir un développement durable à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et pour défendre le respect des droits humains. Pour cela, il faut des institutions européennes responsables, redevables et démocratiques qui s'engagent pour la solidarité internationale et encouragent les européens à s'y engager eux-mêmes. Le Parlement européen, seule institution de l'UE élue au suffrage direct, est un acteur clé pour lui permettre de jouer ce rôle.

En amont des élections parlementaires européennes de mai 2014, les membres de Coordination SUD ont appelé les futurs députés européens à prendre des engagements forts en faveur de la solidarité internationale.

Ces engagements doivent s'articuler autour de grands principes et de deux objectifs prioritaires :

> Toutes les politiques de l'Union européenne en particulier les politiques migratoires, commerciales, agricoles et environnementales, doivent respecter les objectifs européens de développement et contribuer à leur atteinte.

> L'Union européenne doit veiller au respect de ses engagements financiers sur fonds publics, tant en termes de volume que de destination, et à l'exemplarité de ses politiques de développement et d'aide humanitaire.



# Répondre aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle avec l'agro-écologie : Pourquoi et comment ?

Date : Juillet 2013

Type : Etude & analyse

Version(s) : française

[En ligne](#)



Dans ce rapport, la commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD (C2A) fait le point sur deux questions centrales :

- d'une part, la capacité de l'agro-écologie à répondre aux grands défis de l'humanité pour le XXI<sup>e</sup> siècle : sécurité alimentaire d'une population en croissance et dont les modes de consommation évoluent, développement économique et social des pays du Sud et de leurs populations, transition des modes de production et de consommation face à la crise écologique actuelle (dégradation des écosystèmes cultivés, épuisement des ressources non renouvelables, dégradation de la biodiversité, contaminations de l'environnement, réchauffement climatique) ;
- d'autre part, les conditions nécessaires à la généralisation de l'agro-écologie : type d'agriculture (familiale ou capitaliste) la plus à même de mettre en oeuvre des pratiques écologiques, dispositifs de soutien et d'accompagnement des agriculteurs (accompagnement technique et financier des innovations et risques liés à la transition, recherche, échanges d'informations), environnement économique et des politiques agricoles, coopération internationale.

Ce rapport aborde ces deux questions, sur la base d'un travail bibliographique réalisé par le Gret et le Centro de Desarrollo e Investigacion Rural, avec le soutien de l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières et de la fondation Agrecol Andes, et des résultats d'un séminaire organisé le 11 décembre 2012 à Nogent-sur-Marne.

# Etude 2013 des besoins en formations des ONG

Date : Octobre 2013

Type : Etude

Version(s) : Française

En ligne sur l'extranet de Coordination SUD



L'objectif principal de cette étude, réalisée pour la première fois en 2011 et qui a été reproduite en 2013, est de recenser les besoins en formation des ONG françaises.

Cette étude permet également d'identifier les organismes ressources (ONG développant des actions de formations, cabinets de conseil, etc ...) répondant déjà à une partie des besoins des ONG.

Enfin, ce travail permet d'évaluer la satisfaction des ONG vis-à-vis de l'offre de formations de Coordination SUD et d'envisager des évolutions aussi bien en termes de modalités d'actions que de contenus thématiques.

En 2013, cette étude aborde de nouveaux champs (la qualité, la vie associative et la communication) et s'intéresse plus en détail aux modalités de mise en œuvre souhaitées par les ONG (formation en présentiel/formation à distance, lieux de formation souhaités, jours adaptés, etc...).

Les résultats de cette étude sont pris en compte pour définir la nouvelle stratégie triennale de Coordination SUD et les thématiques retenues en termes de renforcement de compétences.

# Etude sur les pratiques des ONG dans un contexte financier difficile

Date : Juillet 2013

Type : Etude

Version(s) : Française

En ligne sur l'extranet de Coordination SUD



Curieuse de repérer les bonnes pratiques mises en œuvre par les ONG pour consolider leur assise financière dans un contexte financier difficile, Coordination SUD a lancé en juillet 2012 une étude sur ce sujet, réalisée par le cabinet Diagonale Participative. Cette étude a donné lieu à un atelier de restitution qui s'est tenu le 18 juin 2013.

Cette étude visait à dresser un diagnostic de la situation financière des ONG françaises et présenter aux membres de Coordination SUD des cas pratiques de sortie de crise.

Ainsi, un état des lieux de l'évolution des situations économiques des ONG entre 2008 et 2011 a été conduit, via l'étude des liasses fiscales de 65 organisations (membres de Coordination SUD et ONG appuyées par le FRIIO).

Ce premier travail a permis de repérer différentes stratégies de réponses aux difficultés financières parmi les ONG afin de donner lieu à des études de cas détaillées.

9 structures se sont prêtées à l'exercice en répondant aux questions du Cabinet Diagonale Participative : ACF, AVSF, Essentiel, IECD, Planète urgence, PU-AMI, Santé sud, SMAC 07, Sport dans la ville.

Les solutions avancées par ces structures illustrent la diversité des situations rencontrées par les ONG, que ce soit en termes de taille, de secteurs ou encore de problématiques rencontrées :

- ◆ adossement,
- ◆ fusion,
- ◆ mutualisation,
- ◆ collecte de fonds,
- ◆ Partenariats ONG/entreprises.

L'étude présente ainsi les différents leviers actionnés par chacune d'elles pour surmonter les difficultés et renforcer leurs modèles économiques. Au travers d'enseignements généraux et spécifiques, ces travaux révèlent qu'en renforçant simultanément certains axes constitutifs de l'association, la structure peut parvenir à créer des conditions favorables à son redressement. Cela renvoie alors à un processus global de professionnalisation axé notamment sur une meilleure maîtrise de la gestion au sein des organisations.

# La transparence au sein des ONG de solidarité internationale : enjeux, expériences et perspectives

Date : Septembre 2013

Type : Compte-rendu d'atelier

Version(s) : française



L'atelier « La transparence au sein des ONG de solidarité internationale : enjeux, expériences et perspectives » a été organisé par le groupe de travail Qualité, transparence et efficacité de Coordination SUD le 16 septembre 2013 à Paris.

Au cours de cet atelier, les participants ont :

- Exploré les principaux enjeux liés aux démarches transparence des ONG de solidarité internationale et les ont resitué dans le contexte actuel ;
- Présenté des initiatives d'ONG et de coalitions et organismes français et internationaux sur la transparence et échangé autour des démarches et méthodologies mises en œuvre ;
- Débattu des défis à relever et des perspectives de réflexion et d'action sur le champ de la transparence pour les ONG.

# Nouvelles de Sud

Dates : Avril- Juillet – Septembre – Décembre 2013

Type : Journal trimestriel

Version(s) : Française

[En ligne](#)

## Printemps 2013

- un dossier-débat sur les Assises du développement et de la solidarité internationale en France
- une analyse du budget européen pour le développement
- un éditorial « Construire le dialogue »
- un témoignage d'Alghassimou Diallo sur la situation au Mali
- une tribune sur la défiscalisation de la solidarité internationale
- trois questions à Abong (plateforme nationale brésilienne) sur le FSM à Tunis.



## Eté 2013

- un dossier-débat sur les ONG dans un contexte financier difficile
- une réflexion de la commission Santé et développement sur le cheminement vers un droit à la santé universel post-2015
- un éditorial « Un environnement favorable en création »
- Cécile Vilnet, coordinatrice de l'agence des microprojets de la Guilde, à propos de l'évolution des capacités de financement de l'ONG
- une tribune sur l'approche genre comme réflexe à prendre
- trois questions à Alain Boinet et Xavier Boutin, présidents de la Coordination Humanitaire et Développement (anciennement Coordination d'Agen)



## Automne 2013

- un dossier-débat sur les discussions post-2015
- une réflexion de la commission Agriculture et alimentation sur l'accaparement des terres
- un éditorial sur la rencontre du CICID (Comité Interministériel de la Coopération International et du Développement)
- Laurence Rigollet, cheffe de projet de la plateforme Educasol
- une tribune sur les enjeux du cadre d'intervention AFD/OSC
- trois questions à Danièle Chagnon de Partage sur leur démarche de réflexion sur la qualité et sa participation aux ateliers EFQM



## Hiver 2013

- un dossier-débat sur la politique d'aide au développement de la France
- une réflexion de la commission Humanitaire sur la certification
- un éditorial sur le triennal 2014-2016
- Sandra Metayer, chargée de mission de la Coalition-Eau
- une tribune sur les enjeux des élections européennes
- trois questions à Olivier Le Masson du GRDR sur les mécanismes d'aide au Mali

# Les Notes de la C2A

Dates : Janvier 2013

Type : Brochure 4 pages

Version(s) : française, anglaise et espagnole



## Les notes de la C2A n°10 :

Répondre aux défis du XXIème siècle avec l'agro-écologie : pourquoi et comment ?

## Les notes de la C2A n°11 :

Terres cultivables non cultivées dans le monde

## Les notes de la C2A n°12 :

Les investissements dans l'agriculture : danger et opportunité pour les petits producteurs et pour l'humanité

## Les notes de la C2A n°13 :

Financiarisation des marchés agricoles : quels impacts sur la sécurité alimentaire mondiale ?

## Les notes de la C2A n°14 :

Lutte contre la faim et renforcement des droits des femmes paysannes

# Les Echos de Rome

Dates : Octobre 2013

Type : Brochure 2 à 4 pages

Version(s) : française, anglaise et espagnole



## Les ONG françaises parties-prenantes de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire

Action contre la Faim, le CCFO-Terre Solidaire, Oxfam et Peuples Solidaires - ActionAid France, membres de la Commission Agriculteurs et Alimentation de Coordination SUP (CSA) ont à Rome du 5 au 7 octobre 2013 pour participer à la 40ème session plénière du Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA) et à la réunion annuelle du Mécanisme de la Société Civile (MSC).

### Le CSA, plateforme centrale et inclusive Les investissements dans la petite agriculture

Créé en 1974 et amplifié réformé en 2009 suite à la crise alimentaire de 2007-2008, le CSA est la plateforme centrale de gouvernance sur le système de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau international. C'est l'instance des hauts niveaux « pour la définition des politiques et le travail global de prise de décision pour les questions traitant de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la nutrition ». Le CSA a fait jusqu'ici ses preuves en proposant un espace de gouvernance inclusif et participatif, réunissant toutes les parties prenantes concernées par la sécurité alimentaire et la nutrition (Etats, agresseurs, université, société civile, recherche, institutions financières, secteur privé... Pour les organisations membres de la CSA, il est clair que le CSA doit rester le forum central des discussions au niveau international et pour répondre et développer le mouvement des espaces de discussion, des plans et des initiatives, notamment les initiatives du G8 comme la Nouvelle Alliance) sans coordination ni liens très faibles, contribuant à un manque de visibilité des actions et de leurs porteurs.

Le rapport de HIRE intitulé « Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire » reconnaît le rôle clé de la petite agriculture pour le développement et la sécurité alimentaire, et met en lumière l'ensemble des contraintes rencontrées par les petits producteurs, hommes et femmes, dans les différents secteurs de la sécurité alimentaire, tant au niveau de l'accès à des services agricoles essentiels que des obstacles à l'investissement dans la petite agriculture (sécurité, risques liés aux marchés, incertitudes juridiques...). Le HIRE propose différents types d'interventions équilibrées et nécessaires et propose des stratégies pour favoriser l'investissement dans l'agriculture familiale.



Cette année, le CSA se penchera sur la question des agriculteurs et sur celle de l'investissement dans l'agriculture des petits exploitants, ces deux sujets ayant chacun fait l'objet d'un rapport du HIRE (document anglais de High Level Panel of Experts, Groupe d'Experts de Haut Niveau). Sur la base de ces rapports, rédigés par « l'Interface scientifique du CSA », seront organisés deux tables-rondes à l'issue desquelles des recommandations seront discutées et endossées par les gouvernements.

1 Le Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA), un guide pour le monde civil, 1974, mars 2012.  
2 H. E. HIRE, Investir dans la petite agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire et la nutrition, 2012. HIRE est le rapport de HIRE « Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire ».

## Les Echos de Rome n°1 :

Les ONG françaises parties-prenantes de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire

## Les Echos de Rome n°2 :

Les priorités de la société civile pour des investissements agricoles responsables

## Les Echos de Rome n°3 :

La Nouvelle Alliance du G8 pour la sécurité alimentaire ou le « huis clos multinationales-pays riches »

## Les Echos de Rome n° 4 :

Un bilan en demi-teinte pour la 40ème session du CSA



# Rapport annuel de Coordination SUD 2012

Date : Mai 2013

Type : Rapport institutionnel

Version(s) : française

[En ligne](#)



Le rapport annuel de Coordination SUD comporte quatre rubriques principales :

- Le rapport moral de Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD, qui décrit le parcours mené par Coordination SUD en 2012
- Le rapport d'activités qui donne les principales lignes sur les actions accomplies au cours de l'année
- Le rapport financier complet de Coordination SUD
- Des annexes comprenant l'organigramme, la description des espaces de travail collectif, la liste du CA, des membres et des partenaires et la liste des publications 2012.

# Infos RH



Date : Avril - Juillet – Septembre – Décembre 2013

Type : Newsletter

Version(s) : française

## L'avis de l'experte

### Gestion des parcours en ONG – Réalisation et motivation du personnel



#### Carole de Colan

Carole de Colan est auteure de l'ouvrage "Gestion des parcours en ONG" paru en 2012.

Elle est responsable de la gestion des parcours en ONG au sein de l'association "Le Refuge".

Elle a travaillé pendant plusieurs années dans le secteur associatif et a acquis une expérience riche en matière de gestion des parcours.

Elle est actuellement responsable de la gestion des parcours en ONG au sein de l'association "Le Refuge".

Elle est également auteure de l'ouvrage "Gestion des parcours en ONG" paru en 2012.

### Quelles initiatives mettre en œuvre pour mieux motiver et fidéliser le personnel ?

Tout d'abord il me paraît essentiel pour chaque organisation de clarifier son modèle, c'est-à-dire ses valeurs et les compétences les plus utiles pour elle aujourd'hui. Et surtout garantir l'accès à des postes professionnels de qualité.

Ensuite, il est important de clarifier le rôle du poste et de définir l'association. Quel est le bon équilibre entre contrainte avec les associés et autre ?

Parfois, le moment être à l'écoute en matière de attentes professionnelles de chaque salarié, et donner à ceux-ci la possibilité sur les opportunités et les perspectives. C'est commencer à réfléchir au recrutement ou se reconstruire le lien contractuel psychologique entre des personnes engagées et leur mission commune, avec l'employeur et le salarié. Il paraît évident qu'un réseau d'accompagnement s'inscrit dans ce processus.

Puis régulièrement au cours de la carrière, les salariés professionnels doivent être incités à partir non seulement de leur actualité de poste mais de leur vie. Quand la réglementation sociale est stricte, les salariés d'association peuvent être encouragés à prendre une mobilité interne raisonnée. Le principe des entreprises de services, moins rigides, est aussi l'occasion à une fréquence moindre de 2 à 3 fois par an de proposer un conseil de carrière sur une mobilité interne raisonnée.

Enfin, beaucoup des professionnels de la solidarité internationale ont un CDI, l'espérance de la fin de leur contrat doit être l'occasion d'un point d'arrêt, suffisamment à l'avance, pour réfléchir et discuter les perspectives. Combiner de valeurs, notamment leur ONG ou l'absence de départ, est un défi. Beaucoup de salariés ont des besoins professionnels et personnels. Le départ est inévitable, l'employeur peut assurer certaines ressources et accompagner les salariés vers des besoins professionnels et personnels. Certaines ONG, notamment de gestion de projet, ont des besoins professionnels et personnels. Elles peuvent offrir des ressources professionnelles et personnelles, et accompagner les salariés vers des besoins professionnels et personnels.

Quelles ressources financières, humaines, matérielles pour mettre en œuvre des actions professionnelles ?

La principale ressource en matière de gestion des parcours n'est pas l'argent, mais le temps. Il faut anticiper les opportunités, de recueillir les besoins des salariés, de proposer un accompagnement personnalisé.

La principale ressource en matière de gestion des parcours n'est pas l'argent, mais le temps. Il faut anticiper les opportunités, de recueillir les besoins des salariés, de proposer un accompagnement personnalisé.

Infos RH est un trimestriel envoyé aux responsables RH des membres, présentant des témoignages d'experts, une veille juridique et différentes ressources et outils sur le sujet.

- Exemples de sujets traités dans l'édition d'Avril 2013 :**
- Contexte et enjeux du retour de mission
  - GRH : Changements réglementaires en 2013
  - Point sur l'Accord international interprofessionnel 2013
  - L'égalité professionnelle doit prioritairement être négociée
  - Rupture conventionnelle : appréciation de sa validité
  - Violences au travail : qui est responsable ?

# Infos Com

Chers collègues de la communication,

Quelques informations et actualités à venir :

### 1) Questionnaire sur l'espace Prestataires et Appels d'offres

Coordination SUD travaille à la redéfinition des espaces prestataires et appels d'offres de son site. Pour leur apporter la même vitalité que l'espace emploi, nous sommes actuellement en pleine réflexion afin qu'ils soient un outil plus performant au service de nos membres et partenaires. Nous vous proposons de répondre à un court questionnaire qui nous permettra de cerner plus précisément vos attentes en ce qui concerne le recours à des prestataires (imprimeur, consultant, RH, informatique etc.) Merci d'y consacrer les 5 minutes qu'il vous faut !

<https://fr.surveymonkey.com/s/QuestionnairePrestatairesCoordinationSUD-Membres>

### 2) Deux formations à la PAO et à l'édition à l'aide des logiciels libres sont organisées par Activ design à Paris pour 50 € par jour, l'une fin juin et l'autre début juillet. Renseignements et inscriptions [ici](#)

### 3) Lire les conclusions des Assises [par le ministère](#) et la synthèse de Coordination SUD ci-joint

### 4) Election du CA lors de l'AG du 13 juin

Pour la première fois de son histoire, le CA de Coordination SUD a été élu par l'AG. 96 des 134 membres de Coordination SUD ont participé à ce vote qui s'est révélé naturellement paritaire (10 femmes pour 111 hommes).

[Voir la composition du nouveau CA](#)

### 5) GB de Lough Erne : Coordination SUD exprime ses points de vigilance à l'Elysée

Des responsables d'ONG membres de CSUD ont été reçus jeudi 13 juin par le président de la République dans le cadre de la préparation du sommet du GB, qui se tient les 17 et 18 juin à Lough Erne, au Royaume Uni. Coordination SUD souhaitait s'assurer que les sujets liés à la solidarité internationale et au développement seraient bien à l'agenda du GB.

[En savoir plus](#)



Bonne semaine à tous et toutes,

**Stéphanie Dubois de Prisque.**

Chargée de communication et relations médias  
[duboisdeprisque@coordinationsud.org](mailto:duboisdeprisque@coordinationsud.org)  
Tél : 01 44 72 03 78



Les Infos Com sont diffusés au fur et à mesure des actualités liées à la communication, aux chargés de communication des membres (une dizaine par an).

## Liste des membres 2013

4D - Dossiers et débats pour le développement durable • ACF - Action contre la faim • ACTED - Agence d'aide à la coopération technique et au développement • Acting for life • Agrisud international • AGTER • Aide et Action • AIDES • AJGF - Association des jeunes Guinéens de France • Alima • AMD - Aide médicale et développement • AMM - Association médicale missionnaire • AOI - Aide odontologique internationale • Apdra pisciculture paysanne • Apprentis d'Auteuil • ASFODEVH - Association pour la formation en développement humain • ASI - Actions de solidarité internationale • ASMAE - Association Soeur Emmanuelle • ASM - Avocats pour la Santé dans le Monde • ATD - Quart Monde - Terre et homme de demain • AVSF - Agronomes et vétérinaires sans frontières • Bioforce • CAGEF - Collectif des associations ghanéennes de France • CARE France • CARI - Centre d'actions et de réalisations internationales • CBF - Conseil des Béninois de France • CCFD - Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre solidaire • CEFODE - Coopération et formation au développement • CEFODIA/CKN - Centre de formation géré par la diaspora cambodgienne • CEMÉA - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active • CFSI - Comité français pour la solidarité internationale • Chaîne de l'espoir • CHD - Coordination Humanitaire et Développement • CIDR - Centre international de développement et de recherche • CIEDEL - Centre international d'études pour le développement local • CIMADE - Service oecuménique d'entraide • CLONG Volontariat • CNAJEP - Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire • COSIM Nord-Pas de Calais - Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations • COSIM Rhône-Alpes • CSSSE - Comité de suivi du symposium sur les Sénégalais de l'extérieur • CAGF - Coordination des Associations Guinéennes de France • CRID - Centre de Recherche et d'Information pour le Développement • DCC - Délégation catholique pour la coopération • Defap - Service protestant de missions • Défi - Éducation Sud • Équilibres & Populations • Eau vive • Éclaireuses éclaireurs de France • Éclaireuses éclaireurs unionistes de France • EMI - Entraide médicale internationale • Emmaüs international • Enda Europe • Enfants & développement • ESF - Électriciens sans frontières • ESSOR - Soutien formation réalisation • Ethnik • Étudiants & développement • FECODEV - Femmes et contributions au développement • Fédération Artisans du monde • Fédération Léo Lagrange • FERT - Organisation professionnelle agricole française de coopération internationale pour le développement rural • FFMJC - Fédération française des maisons de jeunes et de la culture • FIA-ISM - Femmes inter associations - Inter service migrants • FIDESCO • Fondation Abbé Pierre • FORIM - Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations • France libertés - Fondation Danielle Mitterrand • France volontaires • Frères des hommes • GERES - Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarité • Gevalor • GRDR - Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural • GREF - Groupement des retraités éducateurs sans frontières • Gret - Professionnels du développement solidaire • Groupe initiatives • Guilde européenne du raid • Habitat cité • Handicap international France • HCMF - Haut Conseil des Maliens de France • HSF - Hydraulique sans frontières • HumaniTerra • ID - Initiative développement • IDD - Immigration développement démocratie • IECD - Institut européen de coopération et de développement • IFAID Aquitaine • Initiatives et changement • Institut Belleville • Inter Aide • IRAM - Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement • Institut IRCOM de Bethancourt • KDM - Kinésithérapeutes du Monde • L'appel - L'appel au développement pour les enfants du monde • Max Havelaar France • MdM - Médecins du Monde • Medair France • OPALS - Organisation panafricaine de lutte contre le sida • Ordre de Malte France • Ouest Fraternité • Oxfam France • PACOF - Plateforme des associations congolaises de France • PAFHA - Plateforme des associations franco-haïtiennes • Partage • Peuples solidaires • PFCE - Plateforme française pour le commerce équitable • Plan France • Planète enfants • PRSF - Prisonniers sans frontières • PU-AMI - Première urgence - Aide médicale Internationale • RADBFS - Réseau des associations du bassin du fleuve Sénégal • RAME - Réseau des associations mauritaniennes en Europe • Récosol - GESS - Réseau de compétences solidaires - Groupement d'économie sociale et solidaire • Réseau foi et justice Afrique - Europe • Ritimo - Réseau des centres de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale • Samu social international • Santé Sud • SCD - Service de coopération au développement • Scouts et guides de France • Secours catholique • Caritas France • Secours populaire français • Sherpa • Sidaction • SIF - Secours Islamique France • SIPAR - Soutien à l'initiative privée pour l'aide à la reconstruction • Solidarité • Solidarité laïque • Solidarité sida • Solidarités internationale • Solthis - Solidarité thérapeutique et initiatives contre le sida • TDH - Terre des hommes France • Touiza solidarité • Triangle génération humanitaire • UABF - Union des associations burkinabés de France • UCJG - Union chrétienne de jeunes gens • UCPA - Union nationale des centres sportifs de plein air • UGVF - Union générale des Vietnamiens de France • UNMFREO - Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation



*La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale*

14 passage Dubail 75010 Paris  
Tél. : 01 44 72 93 72 - Fax : 01 44 72 93 73  
[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

Les publications 2013 de Coordination SUD ont été réalisées avec le soutien du Crédit Coopératif et de l'AFD.



*Les points de vue exposés dans ce document reflètent uniquement l'opinion de Coordination SUD.*